



PROFIL DE POSTE INFIRMIERE COORDINATRICE EN EHPAD/UCC «Pôle Gériatrie/Autonomie »

A réviser en : Indiquer le
mois et l'année

DENOMINATION DU SERVICE

Nom du Service : UNITES D'EHPAD et unité Cognitivo-Comportementale
Nom du site : CMLS
Localisation : 5 avenue Pierre de Coubertin Sens 89 100 SENS
Nom du cadre supérieur responsable du pôle : Pascale CHASTRAGNAT

MISSIONS DU SERVICE

Définition :

L'EHPAD de Sens est rattaché à l'hôpital Gaston Ramon et bénéficie d'un support logistique. Le Centre Hospitalier est en groupement Hospitalier de Territoire avec l'hôpital de Joigny et celui de Villeneuve S/Y. L'EHPAD s'inscrit dans la filière gériatrique du territoire.

L'infirmière coordinatrice exerce dans un pôle de 240 lits d'EHPAD répartis sur 2 sites :

- le site St Jean avec:
 - o La Résidence de l'Etoile (53 lits dont 15 pour PHV) et St Jean 2 (39 lits)
 - o St Jean USA (30 lits) et l'Accueil de jour Alzheimer (20 places)
 - o St Jean 1^{er} (54 lits)
- Le site CMLS
 - o CMLS 2 (24 lits + 10 lits Unité Cognitivo-Comportementale) et CMLS3 (40 lits)

Il est garant, sous la responsabilité du directeur du centre Hospitalier et du directeur de soins et en étroite collaboration avec le cadre supérieur et le médecin coordonnateur, de la qualité des prestations délivrées et de l'accompagnement de la personne hébergée et de son entourage.

L'EHPAD est un lieu de vie hébergeant des personnes âgées. Ce groupe d'âge est confronté à la perte d'autonomie, la maladie chronique, la poly pathologie et le syndrome de la fragilité. C'est à cette réalité que les soignants sont confrontés. Si le vieillissement est un parcours commun aux multiples facettes physiques et psychosociales, chaque personne est unique et requiert des soins personnalisés.

Les soignants doivent relever le défi d'un accompagnement individualisé et de qualité dans un contexte économique contraint.

L'unité Cognitivo-Comportemental est un service de soins de suite et réadaptation actuellement mutualisé avec une unité d'EHPAD

DEFINITION DU POSTE

Missions essentielles

Mettre en œuvre le projet d'établissement et le projet de soins des unités d'hébergement et de l'UCC
 Adapter le projet d'unité au regard de l'évolution de la population accueillie en étroite collaboration avec le médecin coordinateur, le chef de service et le cadre supérieur
 Garantir la qualité et la continuité des soins
 Participer à la démarche d'amélioration continue de l'accompagnement des résidents et des patients

Particularités du poste

Travail en 7h45 du lundi au vendredi repos fixe avec RTT
 Les horaires sont flexibles fonction des activités



PROFIL DE POSTE INFIRMIERE COORDINATRICE EN EHPAD/UCC «Pôle Gériatrie/Autonomie »

A réviser en : Indiquer le
mois et l'année

LES MISSIONS DU POSTE

L'encadrement a pour mission, en collaboration et concertation avec le cadre de pôle de Gériatrie Autonomie dans le cadre de la politique générale de l'établissement et de la direction des soins en particulier :

- Participer à l'élaboration du projet d'établissement et projet de soins ainsi qu'à sa déclinaison dans le pôle
- Assurer le suivi et promouvoir l'adaptation et l'évolution du projet d'unité en lien étroit avec le médecin responsable de l'unité et le médecin Coordinateur de l'EHPAD
- Concevoir, conduire des projets de vie et de soins pour les résidents (cf définition du soin de Walter Hesbeen) en recherchant leur participation et en favorisant leur autonomie
- Concevoir des projets de soins pour les patients de l'UCC
- Assurer le management de l'équipe mutualisée EHPAD/UCC de jour et de nuit,
 - o Mobiliser l'équipe au regard des objectifs des unités
 - o Favoriser la cohérence du travail d'équipe pluri professionnelle (soignants, médecins, animateurs, rééducateurs, éducateur d'activité physique adapté, psychomotricien...)
 - o Développer les compétences pour garantir le minimum requis
 - o Prévoir les besoins en formation de son équipe et la coordonner dans le cadre de la réalisation du plan de formation
 - o Assurer le contrôle des activités de soins
 - o Accueillir les nouveaux arrivants et les stagiaires selon les procédures en place
- Gérer les ressources humaines
 - o Elaborer les plannings
 - o Garantir les effectifs minimum
 - o Anticiper les CA à l'année
- Contrôler les commandes et la gestion des stocks
- Suivi des consommations dans une logique de choix économique
- Mettre en œuvre la démarche qualité
 - o Suivi des indicateurs qualité pour l'UCC (SSR) et l'EHPAD (Projet accompagnement personnalisé, suivi nutritionnel, hygiène.....)
 - o Suivi des actions
- Participer à des groupes de travail transversaux

CIRCUIT DE VALIDATION

Rédacteurs :

P. Chastragnat
Cadre Supérieur Pôle
le 25.10.2022

Vérificateurs :

En cours de validation

Approbateur :